

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2022

Le 24 octobre 2022, à 20H00, le Conseil municipal, légalement convoqué le 18 octobre 2022, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de LOGRON, sous la présidence de Madame RENVOIZÉ Marie-Laure, Maire.

Étaient présents : Renvoizé Marie-Laure, Babin Fabrice, Salmon Julien, Leroy Jocelyne, Lambert Sylvie, Leroc Claudine, Hervet Cédric, Binet Lorraine, Furet Gilles, Hyson Jérôme, Marcault Jean-Luc, Chastagner Jocelyne, Prudhomme Monique

Absents excusés : Beauchamp Vanessa (pouvoir à Renvoizé Marie-Laure), Bousseton Nicolas (pouvoir à Salmon Julien)

**Madame Prudhomme Monique a été élue secrétaire de séance.**

Le quorum étant atteint Madame le Maire déclare ouverte la séance. Le procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

## ➤ MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'augmentation prévue pour les dépenses d'énergie (électricité et gaz) pour les collectivités territoriales est de l'ordre de 300 %. Afin de faire des économies budgétaires le conseil municipal décide d'éteindre l'éclairage public à 22h et de rallumer à 6h sur l'ensemble de la commune au lieu de 00h – 5h. des aménagements de sécurité sur la D955 devront être réalisés en amont (prévus début 2023).

## ➤ TARIFS LOCATIONS SALLES COMMUNALES

Les tarifs de location des salles communales datent de 2014, il convient de les réévaluer notamment en raison de la hausse du coût de l'énergie.

Monsieur Babin Fabrice propose une augmentation de plus 30 € pour les habitants de la commune et plus 70 € pour les hors commune. Madame Lambert demande s'il est cohérent d'avoir une différence de 50 € entre les deux tarifs.

La Salle Saint Martin est moins énergivore que la salle des fêtes et est plus souvent louée par les habitants de Logron que par des personnes extérieures.

La sonorisation est louée 50 € avec une caution de 1000 €, les conseillers trouvent le tarif peu élevé, il pourra être revu lors d'un prochain conseil.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier les tarifs de location des salles communales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 comme suit :

### Salle des fêtes

	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Caution		350
Caution ménage		80
Caution sonorisation		1000

24 H avec chauffage	200	300
24 H sans chauffage	150	250
Week-end avec chauffage	285	425
Week-end sans chauffage	210	350
Réunion (moins de 24 H) avec chauffage	95	125
Réunion (moins de 24 H) sans chauffage	70	100
Location sonorisation	Location : 50 € /jour	

### Salle Saint Martin

	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Caution	350	
Caution ménage	80	
24 H avec chauffage	150	220
24 H sans chauffage	100	170
48 H avec chauffage	250	360
48 H sans chauffage	160	280
Réunion/Vin d'honneur (moins de 24 H) avec chauffage	75	110
Réunion / Vin d'honneur (moins de 24 H) sans chauffage	50	90
Forfait vaisselle	50	

### ➤ DÉLIBÉRATION POUR NOMMER UN HAMEAU

Les parcelles ZW 27 ZW 31 et ZW 34 sont cadastrées à l'adresse suivante : Lieu-dit L'Herminette  
28200 LOGRON

### ➤ RAPPORT DE LA COMMISSION TRAVAUX DU LUNDI 17 OCTOBRE 2022

Projet piste de PUMPTRACK : projet du conseil municipal jeunes subventionné à hauteur de 80 % qui viendrait en complément du City. Le coût total s'élève à 35 014 € HT (structure et plateforme calcaire), le reste à charge pour la commune serait de 7002.80 €. Le conseil municipal valide le projet à l'unanimité, les demandes de subvention seront faites lors d'une prochaine séance.

Projet vestiaires stade et club house : réflexion importante sur l'installation à prévoir, travaux à prévoir sur 2024. Une commission du district va se déplacer pour voir l'état des vestiaires. Monsieur Salmon propose une solution de modules en préfabriqués probablement moins onéreux qu'un bâtiment en dur mais qui vieillirait moins bien. Il est proposé de visiter les installations d'autres clubs

de football. Monsieur Salmon propose d'enlever l'algéco en place (club house), d'implanter un nouveau local et de réhabiliter le vestiaire actuel en bureau, stockage.

Enfouissements de réseaux : les travaux ont commencé. L'aménagement des trottoirs dans les rues concernées est étudié et des demandes de devis seront faites.

Monsieur Salmon propose de réaménager la rue Saint Martin pour embellir le cœur de village en marquant les entrées des salles communales et des habitations avec un pavage et refaire l'enrobé des trottoirs rouge ou autre couleur à définir. Il est rappelé que les trottoirs des rues de la chesnaie et du vieux moulin n'ont jamais été faits.

Il faut également prévoir le fleurissement de la rue de la Pillerie ainsi qu'un aménagement de sécurité afin de réduire la vitesse dans les rues saint Martin et de la Pillerie en concertation avec le Conseil Départemental.

Prévisions 2024 : réfection des couvertures des bâtiments communaux notamment la salle des fêtes avec une isolation extérieure

Prévision 2025 : réfections de voirie notamment la rue des Breloques.

## ➤ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

◇ Madame le Maire donne aux conseillers municipaux le nom et les coordonnées du référent gendarmerie pour la commune de Logron ;

- donne lecture de la lettre de Monsieur Vigier interpellé par Monsieur Barré ;
- informe que Monsieur Barré a interpellé des parents d'élèves à une sortie d'école ;
- fait part de courriers anonymes trouvés dans la boîte à lettres de la mairie ;
- remercie Madame Leroy Jocelyne pour l'organisation et la préparation du vin d'honneur qui a été servi à l'assemblée générale du district d'Eure et Loir le 14 octobre, ainsi que les volontaires qui l'ont aidée ;
- informe que le vélo club dunois passera à Logron à l'occasion du fil rouge du Téléthon le 3 décembre prochain ;
- dit que la commune a reçu une convocation pour une expertise suite à un sinistre (suite à de fortes pluies écoulements de la boue la cours de Monsieur Matter au Petit Juday) ;
- rappelle que le conseil municipal devra se prononcer sur le PLUiH avant le 25 décembre 2022 et que des demandes de modifications seront toujours possibles auprès du commissaire enquêteur,
- dit qu'un exploitant agricole habitué à passer le long du stade demande l'autorisation d'avoir une clef du nouveau portail posé : réponse négative car cette partie enherbée sert aux entraînements de foot afin de préserver le stade pour les matchs et qu'elle ne doit pas être détériorée par le passage d'engins agricoles.
- Informe que les cours d'initiation à l'informatique dispensés par l'école de Nermont aux seniors ont eu un vif succès et qu'une seconde session aura lieu à partir de janvier 2023 avec un second groupe.

◇ Réunions à venir :

- 26 novembre 2022 à 9H (à confirmer) : commission chemins et vallées
- 5 décembre 2022 (à confirmer) : conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 20.

Le Maire,

La secrétaire de séance,